



Guillaume Garot
Député de la Mayenne
Ancien Ministre

Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle

Madame Elisabeth Borne
Première ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 14 octobre 2022

N/Réf : 149-22

Objet : Situation de la restauration collective française

Madame la Première ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation d'extrême fragilité dans laquelle se trouve la restauration collective.

Les effets cumulés de l'inflation sur l'énergie, les matières premières agricoles, la logistique et l'emballage, risquent de provoquer à l'horizon 2023 une hausse de l'ordre de 1 € par repas.

Cette fragilité est en premier lieu celle des publics les plus fragiles et notamment les enfants pauvres pour qui la restauration collective est parfois le seul repas équilibré et de qualité de la journée. Un risque de recul de la santé publique est probable si l'accès devient limité par le coût facturé aux familles.

Cette fragilité est aussi celle des collectivités locales qui, confrontées à des équations budgétaires impossibles, seront dans la plupart des cas dans l'impossibilité de prendre en charge ce surcoût.

Fragilité enfin des entreprises prestataires déjà affaiblies par l'impact de la crise COVID-19. L'épreuve qui s'annonce pourrait générer in fine une concentration des opérateurs, avec une perte de concurrence qui en découlerait et le risque sensible de voir s'effacer des leaders français de la restauration et du service au profit d'opérateurs étrangers financièrement plus puissants.



Guillaume Garot
Député de la Mayenne
Ancien Ministre

Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle

Si nous ne réagissons pas collectivement, nous prenons donc le risque en 2023 de constater par la crise du secteur de la restauration, un recul sanitaire, social et économique.

Aussi, après avoir échangé avec l'ensemble des acteurs, nous avons acquis la conviction qu'un dialogue, de toutes les parties prenantes - y compris le secteur agricole et agroalimentaire - autour des Ministres de la Santé et de la Prévention, de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de l'Éducation nationale est possible et nécessaire. Ce dialogue doit à notre sens prendre en compte les propositions émanant des associations environnementales et de lutte contre la pauvreté mobilisée sur cet enjeu.

Les marges de manœuvre sont étroites mais un faisceau de pistes peut être exploré : révision des contractualisations et des marchés publics ainsi que du GMRCN, accélération de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'évolution de notre modèle alimentaire... Nous devons dans ce cadre imaginer une trajectoire de soutien public associé avec la dynamique actuelle de tarification sociale.

Placée sous votre haut patronage, cette conférence des solutions devra à notre sens articuler une action à court terme pour garantir la continuité d'un service universel et celle à moyen terme pour atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim et plus largement par le PNA : celle d'une alimentation saine et durable.

Vous remerciant par avance de l'attention particulière que vous saurez réserver à cette proposition, nous vous prions de recevoir, Madame la Première ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Guillaume Garot

Dominique Potier
